

Projet pédagogique de la maison d'enfants Mélimômes

Section I - Principes psychopédagogiques:

Article 1 :

Chez Mélimômes, nous défendons l'idée que l'enfant est unique et a besoin d'une attention particulière. L'enfant est pris en compte individuellement selon sa personnalité et ses désirs, tout en apprenant la vie en collectivité.

Notre maître mot est le RESPECT : respect du rythme de l'enfant, respect des choix de l'enfant et respect du désir des parents.

Nous aidons également l'enfant à prendre ses responsabilités : par exemple, il lui est demandé de ranger avec nous les jouets avec lesquels il a joué avant d'aller manger ou avant de faire la sieste.

Nous lui permettons aussi de prendre des décisions : à lui de voir, par exemple, s'il souhaite ou non participer à une activité. Si nécessaire, nous l'encourageons, mais jamais nous ne le forçons.

Notre objectif ici est de construire la vie en milieu d'accueil avec l'enfant ainsi que de le préparer à la vie en collectivité qu'il connaîtra à son entrée en maternelle.

Article 2 :

Mélimômes prévoit différentes sections en fonction de l'âge de l'enfant et de son développement. Trois sections sont donc prévues, la première pour les tous petits ne sachant pas marcher, la deuxième pour les enfants rampants ou se mettant debout et la troisième pour les enfants sachant déjà marcher.

Offrir aux enfants, un espace suffisant et du mobilier varié leur permettant de se développer au niveau de l'autonomie et de l'apprentissage (selon l'âge de l'enfant) tout en respectant l'enfant et son tempérament est primordial.

Chaque matin, des activités encadrées sont proposées à l'enfant. Nous insistons sur le mot « proposé ». L'enfant sera libre d'y participer ou non. Ces activités par petit groupe permettent la socialisation de l'enfant.

Certaines heures sont proposées surtout pour la section des plus grands:

Les repas proposés :

- Pour le repas : 11h00
- Pour le goûter : 15h00

Les sorties proposées :

Au moins une fois par semaine les enfants sont couverts et mettent leurs chaussures pour pouvoir aller se balader ou aller à la plaine de jeux se trouvant à 100 mètres de la crèche. Ils ont donc l'occasion de s'aérer et ce toute l'année ainsi que plusieurs fois par semaine lors de beaux temps.

Les enfants partent en balade soit à pieds pour ceux sachant marcher (de manière sécurisée avec une chenille confectionnée par une couturière) soit via une poussette pour 6 enfants.

Etant un milieu d'accueil promouvant l'écologie, le BIO et le retour aux choses simples de la vie, cela est primordial pour nous de découvrir la nature, de prendre l'air et de se relaxer en se baladant régulièrement par petit groupe et par un système de tournante tant pour les enfants que pour les puéricultrices.

Si les parents ne veulent pas marquer leurs accords concernant les sorties de leur enfant, merci de le faire savoir à la directrice lors de l'inscription et ce par écrit signé.

Les repos proposés :

- Sieste du matin (pour les enfants montrant des signes de fatigue) généralement pour les enfants de moins de 2 ans
- Sieste du midi pour ceux qui ont besoin de dormir, dès 12h et jusqu'à ce qu'ils se réveillent
- Sieste de l'après-midi (pour les enfants montrant des signes de fatigue) généralement pour les enfants de moins de 2 ans

Les jeux proposés:

Chaque matin, dès son arrivée l'enfant peut jouer librement avec tout ce qui est mis à sa disposition. L'ensemble des jeux sont ranger et changer régulièrement afin de varier au maximum les activités, surtout quand nous constatons que le groupe d'enfants n'y joue plus.

Vers 9h, tous les enfants qui ne dorment pas, peuvent participer au rituel du bonjour s'ils le souhaitent (chansons, calendrier et présence) ensuite nous proposons de l'eau.

Vers 9h30, une activité est proposée aux enfants par petit groupe de 2, encadré par la puéricultrice de la section (dessins, psychomotricité, pâte à modeler, pêche aux poissons aimanté, mémoire, puzzles, cuisine,...). C'est un moment important où chaque enfant à l'occasion de passer un moment privilégié avec sa puéricultrice de référence.

A cet effet, un planning des activités de la semaine se trouve dans le hall d'accueil.

Après la sieste et le goûter, vers 15h30, l'enfant joue à nouveau librement jusque l'arrivée de ses parents.

Tout au long de la journée, des activités supplémentaires sont proposées librement à table (puzzle, perles en bois à enfiler, bonhomme à habiller, ...) ainsi que des moments de calme pour les histoires et chansons.

Nous insistons sur le fait que tous ces moments d'activités sont proposés à l'enfant et qu'il à le loisir de ne pas y participer s'il préfère faire autre chose ou même uniquement observer.

Article 3 :

Dans la vie de l'enfant, la place du personnel de la structure sera celle d'une personne en qui l'enfant peut avoir confiance, chez qui il peut se confier et venir se faire consoler quand ça ne va pas. Nous partageons quelques moments très importants de sa vie, nous sommes là tant pour l'accompagner, l'aider à se socialiser tout en ayant un regard bienveillant sur chacun des enfants accueilli. Les stimuler, les encourager et leur offrir toute la chaleur et la compréhension dont ils auront besoin sont des points primordiaux chez Mélimômes pour l'épanouissement de nos petits pensionnaires.

Au sein du milieu d'accueil, nous ne sommes pas d'accord avec l'idée qu'un enfant assis dans son coin ne fait rien, bien au contraire. Ces moments lui sont très précieux, il en profite pour se reposer, ou encore pour observer autour de lui ses camarades, l'environnement, ... afin d'élaborer les stratégies nécessaires pour pouvoir s'intégrer à la vie de la maison d'enfants. Nous prenons soin, de respecter ses moments si précieux pour l'enfant. C'est pour cette raison que nous aménageons des petits coins avec des coussins et des peluches, pour que l'enfant puisse s'isoler du bruit et de l'agitation quand il le désire.

Dès sa naissance, le bébé commence déjà à apprendre beaucoup de choses, il découvre l'environnement qui l'entoure. Nous ne tenons pas à le brusquer dans son apprentissage.

Pour nous, le rôle d'une structure d'accueil est de permettre à l'enfant de se sentir bien en collectivité, d'accepter les autres et de se développer au mieux.

Article 4 :

La structure favorise le développement autonome, c'est-à-dire l'enfant au sol qui peut se mouvoir et apprendre par lui-même. Nous déposons donc un maximum les enfants au sol et sur des tapis d'éveil ou des mousses.

Nous évitons de laisser un enfant dans un relax ou dans une chaise haute en dehors des repas et de la digestion.

Il est également primordial que l'enfant ne soit pas mis en position assise ou debout tant que ce dernier n'aura pas acquis la position tout seul.

Section II - De l'organisation des activités et de la santé :

Article 5 :

Mélimômes est une maison d'enfants dynamique proposant des activités. Ces activités sont des moments d'échanges entre les enfants et entre le personnel et les enfants.

Parmi les activités proposées, nous pouvons noter :

- a.) de l'éveil musical (chansons et instruments de musiques)
- b.) de la psychomotricité libre dans l'espace réservé aux mousses et encadré par les puéricultrices (gymnastique)
- c.) des contes
- d.) des bricolages adaptés à l'âge de l'enfant
- e.) des ateliers cuisines (gâteau d'anniversaire, goûter, ...)
- f.) de la psychomotricité fine (pâte à modeler, enfilage de grosse perles en bois,...)

Article 6 :

Chez Mélimômes, la santé de l'enfant ainsi qu'une alimentation simple et équilibrée a une place primordiale, c'est pour cette raison que c'est une maison d'enfants dite « biologique et écologique » car elle n'utilise que :

- des fruits, légumes, viandes, produits laitiers, ... frais, biologique et un maximum Belge.
- des produits d'entretien biologique et non néfaste pour l'environnement et les enfants.
- des produits de soins écologiques pour enfants et issus de l'agriculture biologique.
- des langes écologiques.
- des produits locaux et de saisons.
- des jouets un maximum en bois et en tissus.
- du matériel pour les repas, en inox, bambou ou en verre.

Nous favorisons aussi le mode de vie 'Zéro déchet' et tentons de limiter un maximum nos déchets. En dehors des couches écologiques jetables et des mouchoirs en papiers, nous n'utilisons que du matériel lavable ou recyclable et trions un maximum nos déchets.

Nous participons également au ramassage des déchets organiques mis en place par Bruxelles via les sacs oranges.

Section III - L'accessibilité:

Article 7 :

Le milieu d'accueil est accessible facilement, il se trouve à deux pas du boulevard du Souverain, de la Woluwe ainsi que de l'autoroute E 411.

Article 8 :

Il est desservi par le tram 94 et se trouve proche du bus 34 et du métro n°5. Des vélos 'VILLO' sont accessibles non loin du milieu d'accueil.

Section IV - De l'encadrement:

Article 9 :

Les enfants sont encadrés par 3 puéricultrices diplômées et compétentes. Pour que les enfants se sentent en sécurité physique et affective, peu importe le nombre d'enfants accueillis, notre présence et disponibilité sont aussi très importantes.

Une continuité chez les puéricultrices est donc primordiale pour rassurer les enfants accueillis. Chaque puéricultrice sera responsable de sa section, afin que les enfants soient encadrés par une personne de référence.

Section V - Les relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement:

Article 10 :

Mélimômes offre un carnet de liaison aux parents qui le souhaitent, dans lequel le déroulement de la journée ainsi que certaines remarques y sont expliquées. Ce qui permet une liaison entre la maison d'enfants et les parents. Nous mettons un point d'honneur à la bonne communication entre parents et puéricultrices et pour ce faire nous nous rendons disponibles le matin ou le soir et proposons de noter un maximum de communications dans le carnet de liaison de l'enfant.

La directrice passera régulièrement au sein de la crèche de manière aléatoire afin de se rendre disponible pour les puéricultrices et les enfants. La directrice sera joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h, par téléphone et/ou e-mail (l'e-mail est à privilégier) et un rendez-vous sera toujours possible en cas de besoin avec elle ou l'équipe.

Article 11 :

Toute l'équipe veille à donner une grande place aux parents.

Dans un premier temps pour leur permettre de participer autant que possible à la vie de la maison d'enfants en faisant des rencontres, des goûters, ... mais aussi pour nous permettre de connaître au mieux l'enfant et permettre de respecter son rythme.

La maison d'enfants est ouverte aux parents, ils peuvent y rester un petit moment le matin avec leur enfant, les parents y sont toujours les bienvenus tant que cela ne rend pas la séparation plus difficile et ne dérange pas les autres enfants accueillis.

Article 12 :

La journée d'un enfant chez Mélimômes, débute dès le moment de l'accueil auquel nous accordons une grande importance. Nous veillons à ce que les parents y trouvent l'oreille et l'attention attentive dont ils ont besoin, tout comme les enfants.

Ensuite vient le moment de la séparation, moment qui n'est pas toujours facile, ni pour l'enfant ni pour le parent, c'est pour cela que nous sommes là pour rassurer et reconforter.

Article 13 :

Mélimômes souhaite encourager les mamans qui allaitent. Il est donc possible pour les mamans qui le souhaitent de venir continuer à allaiter leur enfant dans le milieu d'accueil dès qu'elles en ont la possibilité, un petit coin avec un fauteuil est aménagé à cet effet.

Fait en double exemplaire à Auderghem, le

(Chaque page devant être paraphée par chaque partie)

Pour accord

La directrice du milieu d'accueil

Les parents

Mélicia BENOIT